



Collectif Acces'Sourd

Acceo | Deafi | Elioz | Sourdline

Communiqué du 1er décembre 2021

Tout ça pour quoi ?

En l'absence de réponse concrète le collectif Acces'Sourd s'interroge à juste titre.

A l'issue des travaux de la mission de préfiguration auxquels, finalement, nous, acteurs du marché, avons été intégrés comme partie prenante partiellement, **constatons que notre avis concernant le diagnostic sur lequel est basé la mission était bien fondé, est partagé** comme le souligne le journal 20 minutes dans un article du 17 septembre dernier intitulé « **Les personnes malentendantes seraient trop délaissées par les opérateurs** », seul le service universel des opérateurs de téléphonie (CRT) mis en place par les opérateurs téléphonie via la Fédération Française des Télécoms n'est pas du tout à la hauteur de la qualité de service attendue.

Dans l'attente du rapport de la mission qui doit être communiqué aux 3 ministres (fonction et transformation publiques, personnes handicapées et numérique) ces jours-ci, les différents échanges qui ont eu lieu n'ont pas permis d'apporter de réponses à différentes interrogations légitimes :

La première d'entre elles est : pourquoi Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de la fonction et de la transformation publiques et Madame et Monsieur les Secrétaires d'Etat aux personnes handicapées et au numérique, malgré les demandes formelles des acteurs du marché via le collectif Acces'Sourd, n'ont-ils jamais été reçus par le gouvernement alors que la pérennité de leurs modèles et de leur avenir sont l'objet même de la réflexion menée par la mission de préfiguration ?

En conséquence les questions suivantes restent sans réponses :

La première est de savoir pourquoi le gouvernement a lancé une réflexion dont manifestement l'objectif était de remettre en cause le marché existant, marché qui fait largement ses preuves depuis 20 ans là où l'Etat a été totalement absent, alors que de simples ajustements permettaient de corriger les défauts de la loi applicable depuis 2018 et surtout de mettre à niveau le « maillon faible » qu'est le service universel rendu par la FFT ?

La seconde est de savoir pourquoi, sans avoir consulté les acteurs du marché, experts du sujet depuis 20 ans, le gouvernement a pris l'initiative de proposer des scénarios, de réorganisation profonde et totale du marché, dont aucun ne peut bénéficier d'une garantie prouvée d'efficacité tout en détruisant l'écosystème humain et économique existant dont l'efficacité, elle, est prouvée ?



La troisième est : comment le gouvernement peut-il se permettre de prendre des initiatives sans aucune garantie de succès qui, si elles aboutissent, remettront nécessairement en cause les milliers d'emplois créés et les centaines de milliers de bénéficiaires, dont notamment et justement les personnes sourdes ou malentendantes, tant en emplois directs qu'indirects permettant ainsi l'accès à l'emploi, le maintien et l'évolution de carrière de ces personnes.

La quatrième est : comment deux des ministres signataires de la lettre de mission peuvent-ils se permettre de prendre cette initiative alors que leurs propres ministères ne respectent pas la loi depuis son application en 2018 ?

Pour finir les dernières questions sont : pourquoi l'Etat n'a pas joué son rôle depuis 3 ans auprès des opérateurs de téléphonie afin qu'ils exigent du prestataire choisi par la FFT la qualité de service imposée par la loi faisant de la France, de facto et de loin, le plus mauvais élève des pays ayant mis en œuvre des dispositifs équivalents ? Serait-ce que les personnes sourdes et malentendantes, aphasiques et sourdaveugles françaises ne méritent pas mieux ?

La violence inouïe de l'intention (possible disparition imposée d'un écosystème humain et économique efficace et pérenne jusqu'alors) mérite a minima des réponses circonstanciées à ces questions.

Le collectif de professionnels de l'accessibilité téléphonique - Acces'Sourd

Contact Presse : Collectif@accessourd.fr - Nathalie Vantin - 06 08 93 64 44

A propos du collectif Acces'Sourd :

Acceo, Deafi, Eliez et Sourline, entreprises spécialistes de l'accessibilité téléphonique depuis près de 20 ans, parties prenantes de cette réflexion et signataires du présent, ont décidé de créer, début septembre 2021, un collectif sous le nom d'AccesSourd pour apporter à cette réflexion son expertise et les propositions utiles au regard des points forts et des points faibles qu'elles constatent et partagent. Ces entreprises représentent environ 80% des opérateurs du marché, près de 90% du chiffre d'affaires annuel de cette branche, emploie 90% du demi-millier des personnels spécialisés dans ce domaine et fournit plus de 99% des établissements accessibles.

Suivez toutes nos actualités sur les réseaux sociaux :



@accessourd



Collectif AccesSourd



AccesSourd